

Appel d'offres

Étude et plan d'action : structuration du corridor cyclable Ontario-Québec

1. Présentation du promoteur

Tourisme Outaouais (TO) est un organisme privé à but non lucratif qui regroupe aujourd'hui plus de 500 membres soit principalement des PME œuvrant au sein de l'industrie touristique régionale dans des domaines aussi variés que l'hébergement, la restauration, les festivals et événements, les attraits et activités diverses, et ce depuis plus de 40 ans. Notre objectif commun : promouvoir l'Outaouais comme destination touristique incontournable!

2. Objectifs de l'appel d'offres

Tourisme Outaouais, en collaboration avec Tourisme Laurentides, invite les firmes d'experts-conseils à manifester leur intérêt pour la réalisation d'une étude visant à structurer la portion québécoise du corridor cyclable Ontario-Québec traversant l'Outaouais et les Laurentides. Le mandat devra permettre de préciser le tracé le plus sécuritaire, d'identifier les interventions requises ainsi que les besoins en signalisation, équipements et services, puis de proposer un plan d'action comprenant les actions d'investissements prioritaires ainsi que les coûts et les échéanciers de réalisation. L'objectif est d'assurer le développement d'une offre cyclable cohérente, de qualité et sécuritaire à l'échelle des deux régions.

3. Contexte du mandat

Le vélo constitue un produit touristique important au Québec et connaît depuis plusieurs années un intérêt soutenu, notamment en matière de cyclotourisme, de mobilité durable et de tourisme actif. Plusieurs démarches de concertation et de structuration ont été réalisées afin de soutenir le développement d'une offre cyclable mieux intégrée entre les régions.

Le corridor cyclable Ontario-Québec s'inscrit dans cette dynamique. Issu de la Stratégie des corridors touristiques de Destination Canada, il vise à positionner le cyclisme comme un vecteur de croissance touristique, de développement communautaire et de mobilité durable. Le corridor relie notamment Ottawa, Montréal et Cornwall et s'appuie sur la participation de plus de 80 partenaires provenant des milieux municipaux, touristiques, communautaires et économiques.

Les travaux réalisés à ce jour ont permis de faire ressortir plusieurs enjeux et possibilités de développement, notamment en matière de connectivité, de sécurité, d'infrastructures, de services adaptés aux cyclistes, d'hébergement, de coordination entre les partenaires et d'investissement. Ils ont également mené à l'établissement d'une vision commune visant à développer une expérience cyclable cohérente, sécuritaire, durable et de grande qualité.

Pour l'Outaouais et les Laurentides, le corridor représente une occasion de consolider les liens entre les deux régions et d'harmoniser davantage l'expérience offerte aux cyclistes. Les partenaires souhaitent approfondir cette démarche afin de mieux comprendre les besoins propres à la portion québécoise du corridor et de disposer des connaissances nécessaires pour orienter les prochaines étapes de son développement.

4. Mandat

Les éléments suivants devront faire partie de la démarche :

- Définir le tracé le plus sécuritaire du corridor cyclable Ontario-Québec sur les portions traversant l'Outaouais et les Laurentides et identifier les interventions nécessaires afin d'assurer la sécurité sur les différents tronçons.
- Identifier la signalisation, les équipements et les services manquants le long du tracé ainsi que les endroits stratégiques où ceux-ci devraient être intégrés.
- Formuler des recommandations permettant de déployer une offre cohérente, de qualité et sécuritaire répondant aux besoins des visiteurs qui emprunteront le corridor.
- Élaborer un plan d'action en proposant les interventions identifiées, les besoins d'investissements qui y sont associés ainsi que les échéanciers de réalisation.
- Identifier les besoins et les lieux d'intervention prioritaires afin d'outiller Tourisme Outaouais, Tourisme Laurentides et leurs partenaires dans d'éventuelles démarches visant à attirer les investissements nécessaires au développement du corridor.

5. Date pour la remise du rapport final

Le mandat prévoit la remise de deux livrables distincts :

- Livrable 1 à remettre au plus tard le **15 décembre 2026** : rapport préliminaire comprenant la revue littéraire et les constats exploratoires.
- Livrable 2 à remettre au plus tard le **15 juin 2027** : rapport final incluant la validation des constats à la suite de visites terrain.

6. Contenu de l'offre de service

L'offre de service devra contenir de façon claire et succincte :

- Une présentation de la compréhension du mandat et des principaux enjeux liés à la structuration du corridor cyclable Ontario Québec sur les portions traversant l'Outaouais et les Laurentides ;
- La description de la méthodologie proposée pour réaliser les différentes étapes du mandat ;
- La description des méthodes qui seront utilisées pour recueillir, analyser et valider l'information nécessaire à la réalisation du mandat ;
- Un échéancier détaillé présentant les principales étapes de réalisation du mandat, les rencontres prévues, les livrables ainsi que les dates proposées pour leur remise ;
- Le profil de l'équipe affectée au mandat ainsi que des tierces parties impliquées, le cas échéant, en précisant les expériences et expertises pertinentes, notamment en matière de cyclotourisme, de planification de réseaux cyclables, de sécurité, d'aménagement et de développement touristique.

7. Demande de renseignements

Toutes les demandes de renseignements concernant la présente proposition doivent parvenir au responsable au plus tard 48 h avant la date de clôture de l'appel d'offres, par courriel à gcyr@tourisme-outaouais.ca.

8. Proposition de prix

La proposition de prix doit comprendre une liste détaillée de tous les coûts. Elle doit également rendre compte de chacun des éléments suivants :

- Taux horaires des professionnels de la firme et les dépenses afférentes (frais administratifs, frais de déplacement, etc.) à l'exclusion des taxes ;
- La ventilation des coûts ;
- Une proposition relative aux modalités de paiement ;
- L'échéancier de réalisation ;
- Sous-traitance : énumérer individuellement les sous-traitants que l'agence prévoit engager en précisant, pour chacun des cas, la nature du travail qui sera confié.

9. Critères d'évaluation

Les soumissions seront évaluées selon les critères ci-dessous (100 points) :

- Compréhension du mandat (20 points)
- Compréhension de l'écosystème de la région de l'Outaouais et des Laurentides (10 points)

- Expérience de travail et expertise de l'équipe (20 points)
- Méthodologie proposée (10 points)
- Capacité à respecter l'échéancier (20 points)
- Coûts (15 points)
- Entreprise située en Outaouais ou dans les Laurentides (5 points)

10. Principale place d'affaires au Québec

Les firmes dont la place d'affaires principale est située en Outaouais ou au Québec seront privilégiées.

11. Acceptation des soumissions

Si Tourisme Outaouais le juge nécessaire, une première sélection pourra être effectuée. Les finalistes seraient alors invités à présenter leur soumission aux bureaux de Tourisme Outaouais.

- a) Tourisme Outaouais n'est pas tenue d'accepter la plus basse ni aucune autre des soumissions.
- b) S'il est de l'intérêt de Tourisme Outaouais, cette dernière peut passer outre à tout vice de forme ou défaut mineur que peut contenir la soumission.
- c) Tourisme Outaouais n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

12. Retrait ou modification des soumissions

Le soumissionnaire ne peut ni modifier ni retirer sa soumission :

- a) Pendant les soixante (60) jours suivant la date limite de réception des soumissions ;
- b) À compter du jour où sa soumission est acceptée par Tourisme Outaouais.

13. Responsable du projet et date de tombée

Faire parvenir la soumission avant le **7 octobre à seize heures (16 h)** à :

Gilliane Cyr
 Gestionnaire — développement stratégique
 Tourisme Outaouais
 103, rue Laurier
 Gatineau (Québec) J8X 3V8
 819 743-4917
 gcyr@tourisme-outaouais.ca